

428

J. J. 237-31

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant autorisation de décerner des croix de la Légion d'honneur à titre exceptionnel.

(Nommée le 12 novembre 1903.)

MM.

1^{er} BUREAU : DIANCOURT.

2^o — LÉON LABBÉ.

3^o — HAULON.

4^o — BOUDENOOT.

5^o — JULES GODIN.

6^o — ARTHUR LATAPPY.

7^o — WALLON.

8^o — Amiral DE CUVERVILLE.

9^o — LABROUSSE.

Président

Rapporteur

Président

Secrétaire



1

Séance du 17 9^{bre}

M^r Vallou est nommé Président,
M^r Labrousse - - - - - Secrétaire

M^r de Cuverville demande au nom de son Bureau que la distinction ne soit accordée qu'aux personnes qui s'étant présentées sur le terrain au moment de l'épidémie -

M^r Godin présente la même observation.

M^r Diaucourt - - - - - id.

M^r Labrousse partage la manière de voir de ses Collègues et approuve que la faible Contingent de Croix mis à la disposition du Ministre des Colonies ne permette pas de récompenser d'une manière insuffisante ceux qui ont bien mérité de l'intérêt de la France - il est favorable au projet.

M^r Vallou est opposé au projet, car le nombre de Croix est un peu trop considérable en regard avec l'importance - Il rappelle ce qui s'est passé par le Palais Académique depuis le Ministère Davoust - au commencement de son Ministère il n'a donné à l'université pendant une année entière que ses récompenses académiques.

Il déplore l'état de choses actuel et fait
des vœux qu'il soit modifié.

M^{re} Godin ^{indiqua} ~~expliqua~~ le ~~droit~~ ^{droit} que ces
Cron. font pour le ~~Contingent~~
exceptionnel.

M^{re} Godin est nommé rapporteur.

le Président

H. Falloz

le Secrétaire

D^e Habouee

Séance du 8 X^{bre} - 1903.

M^{re} Wallon président

M^{re} Labrousse secrétaire

M^{re} le Ministre des Colonies assiste à la séance -

lecture et discussion du procès verbal de la séance du 17 q^{te} -

M^{re} Godin prie M^{re} le Ministre de donner des indications sur plusieurs points du projet -

1^o les Croix ne seront attribuées qu'à des personnes présentes sur les lieux au moment de l'épidémie -

M^{re} le Ministre répond que c'est son intention absolue -

2^o Pourquoi une reconnaissance de 2 croix entre le dépôt du projet et son vote par le Sénat ?

Rép. la cause révolte de l'épidémie survenue à ce moment à Haye (fièvre jaune.)

Le contingent demandé est néanmoins vu le peu de Croix mis à la disposition du Ministère des Colonies -

Echange d'observations entre M^{re} le Ministre M^{re} le Président et divers membres de la Commission - Tout le monde est d'accord pour supprimer le délai qui s'ensuit de la proposition tantôt énoncée devant émaner absolument de

+ de cette nature

De l'initiative ~~gouvernementale~~
et ce se fait qu'à titre ~~exceptionnel~~
exceptionnel, et sur l'engagement avec
la Commission en vue favorable
le rapport de M. Guérin est lu et adopté

Le Président
J. Fallon

Le Secrétaire
H. Labrousse

Paris le 16 Dec 1907

M. Haudouin est nommé Rapporteur
Le rapport sur les propositions des Comités
d'expérimentation est confié à M. G. Day
qui est chargé de le déposer et de
présenter les conclusions à la Commission

Le Greffier
H. Haudouin